

Gouvernement du Québec  
Le député de Viau  
Le ministre du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec, le 5 juin 2014

Monsieur Pierre Baril  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité nominale de la centrale de valorisation de biogaz sur le territoire de la municipalité de Lachute par Lidya Énergie inc., et ce, à compter du 2 juillet 2014.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL

p. j.

Cabinet de Québec  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3911  
Télécopieur : 418 643-4143  
Courriel : ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal  
141, avenue du Président-Kennedy, 8<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 1Y4  
Téléphone : 514 864-8500  
Télécopieur : 514 864-8503